

MM/MH

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 07 du mois de MARS, convocation adressée à chaque Membre du Conseil Municipal de DIVES-sur-MER.

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 19 du mois de MARS à 19 H 30, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en la mairie de DIVES-sur-MER, sous la présidence de M. MOURARET Pierre, Maire de DIVES-sur-MER.

ETAIENT PRÉSENTS: M. MOURARET Pierre – M. MARTIN Gérard – Mme GARNIER Danièle – Mme CABARISTE Barbara – M. LAVALLÉE Thomas – Mme HAMON Fanny – M. LELOUP Denis Mme BESNARD Martine – M. CALIGNY-DELAHAYE François – M. ROMY Dominique Mme KIERSZNOWSKI Valérie – Mme LEBARON Sandrine – M. LANGLAIS Claude – Mme BARRÉ Célimène M. LESAULNIER Serge – Mme CORBET Nadine – M. RADIGUE Pascal – Mme GOURDIN Sylvie Mme NOËL ISABEL Julie – Mme ALLIER Ghislaine – Mme LECONTE Eliane – M. AUBER Xavier

Ont donné pouvoir : M. KERBRAT Eric à Mme KIERZNOWSKI Valérie

M. GRZESKOWIAK Jean-Luc à Mme LEBARON Sandrine Mme MASSIEU Chantal à Mme CABARISTE Barbara Mme GARNIER Christine à Mme GOURDIN Sylvie

Absentes excusées: M. PEYRONNET Alain

M. BAZEILLE René M. LE COZ Denis

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire M. LELOUP Denis.

Date d'affichage

ARRÊT DU PROJET DE RÈGLEMENT LOCAL DE LA PUBLICITÉ

(Rapporteur: Mme LEBARON)

==

VU l'article L.2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°23-049 du Conseil Municipal en date du 26 Juin 2023 prescrivant l'élaboration du Règlement Local de la Publicité ;

VU le débat sur les orientations du Règlement Local de la Publicité lors du Conseil Municipal en date du 12 Novembre 2024 ;

VU la mise en place des modalités de concertation suivantes :

- → Un registre papier assorti d'un dossier papier, alimenté régulièrement, à la mairie de Dives-sur-Mer disponible dès le 29 octobre 2024 ;
- → Une page internet dédiée sur le site de la ville alimentée au fur et à mesure de l'avancée du projet avec mise à disposition de documents, consultable dès le mois d'octobre 2024 également ;
- → Une adresse mail sur le site de la mairie pour réagir en ligne au projet (RLP@Dives-sur-Mer.fr) ;
- → La tenue d'une réunion dédiée aux PPA le lundi 18 novembre 2024 ;
- → La tenue d'une réunion publique le lundi 18 novembre 2024 ;
- → La tenue d'une réunion dédiée aux professionnels de l'affichage et aux associations de protection de l'environnement le mardi 19 novembre 2024.

CONSIDÉRANT que le projet de Règlement Local de la Publicité fut ajusté selon les contributions émises lors de la concertation,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité

DÉCIDE:

🕏 d'arrêter le projet de Règlement Local de la Publicité.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour copie certifiée et conforme.

Le Maire,

Pierre MOURARET,